



PROBLÈME AU NIVEAU DU BAIL

Par **Nordine Mohammedu**, le **12/09/2017** à **16:30**

Bonjour.

Mon problème est le suivant j'ai acquis un local commercial sur saint denis dont je suis locataire. Le jour ou j'ai signé mon bail commercial le mandataire donc l'agence immobilière à noter sur le bail que le local été composé d'une cave et d'un local de 60m2.

Maintenant je souhaiterais vendre mon affaire mais l'agence immobilière me dit que la cave ne m'appartient pas et que si je vendais comme ca il y aura une contestation de cession.

Que dois je faire s'il vous plait ?

Par **Visiteur**, le **12/09/2017** à **18:50**

Bsr,

Difficile à comprendre...

Vous avez acquis, et vous parlez d'un bail ?

Par **Nordine Mohammedu**, le **12/09/2017** à **19:39**

Enfait je suis locataire. Et j'ai un baille commercial 3.6.9 et sur le baille dans la case désignation y à écrit

"local commercial de 58m2 comportant une salle principale, une cuisine, une cave et un wc avec un lave main"

Et la je souhaite vendre mon fond de commerce mais l'agence immobilière me dit que la cave ne m'appartient pas

Par **Visiteur**, le **12/09/2017** à **21:22**

Mais RIEN ne vous appartient car vous êtes locataire.

Par **Nordine Mohammedu**, le **12/09/2017** à **21:45**

Donc je ne peux pas l'utiliser ?